

## ANNEXE 5 : ÉTAPES D'ATTRIBUTION ET DE VERSEMENT DE L'AIDE CLIMAXION

## Rénovation énergétique des bâtiments publics et associatifs

**IMPORTANT** : Pour faciliter vos démarches de demande d'aide puis de demande de paiement, nous vous conseillons d'associer le maître d'œuvre du projet de rénovation à l'ensemble des échanges avec la Région et à lui ouvrir l'accès à votre demande d'aide en ligne<sup>(1)</sup> pour qu'il puisse contrôler et compléter les pièces techniques déposées.

1		<b>Échange préalable avec votre interlocuteur régional<sup>(2)</sup></b>
		<p><b>Maître d'ouvrage</b> : Prendre contact <b>avant le dépôt de votre demande d'aide en ligne</b> pour présenter votre projet à l'interlocuteur régional Climaxion.<sup>(2)</sup></p> <p><b>Climaxion</b> : Présentation du dispositif Climaxion. Échange sur le projet et identification des éventuels points de blocage pour solliciter une aide Climaxion. Transmission du lien vers la plateforme de dépôt en ligne pour déposer la demande d'aide.</p>



2		<b>Saisie et envoi de votre dossier en ligne<sup>(3)</sup></b>
		<p><b>Maître d'ouvrage</b> : Déposer votre demande d'aide en ligne <b>avant la consultation des entreprises de travaux</b>. Les éléments suivants sont <b>à déposer sur la plateforme</b> pour constituer votre dossier dès l'ouverture de votre demande d'aide en ligne :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>△ Pour les associations : Statuts</li> <li>△ Pour les porteurs de projets publics : Délibération approuvant le projet</li> <li>△ Numéro de SIREN/SIRET</li> <li>△ RIB</li> </ul> <p><b>Dont pièces techniques à obtenir auprès de l'équipe de maîtrise d'œuvre<sup>(1)</sup> :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>△ Mémoire technique Climaxion (<i>programme de travaux conforme au cahier des charges du dispositif</i>) ► <b>Modèle Climaxion<sup>(4)</sup></b></li> <li>△ Formulaire principal du permis de construire ou déclaration préalable (<i>ou attestation du maître d'œuvre contresignée par le maître d'ouvrage indiquant la surface de plancher (SdP) concernée par la rénovation</i>)</li> <li>△ Rapport du test d'étanchéité à l'air préalable</li> <li>△ Étude thermique Th C E ex conforme aux travaux proposés dans le mémoire technique<sup>(5)</sup></li> <li>△ Plans, coupe et photos du ou des bâtiments</li> <li>△ Plans de façade avec annotation des protections solaires envisagées</li> <li>△ Schéma aéraulique et d'implantation de la ventilation</li> </ul>



3		<b>Validation du mémoire technique</b>
		<p><b>Climaxion</b> : Envoi d'un mail permettant de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- valider le programme de travaux présenté dans le mémoire technique ;</li> <li>- autoriser le lancement de la consultation des entreprises ;</li> <li>- rappeler les pièces à transmettre en étape 4.</li> </ul>



4		<b>Dépôt de pièces complémentaires</b>
		<p><b>Maître d'ouvrage</b> : compléter votre demande d'aide en ligne <b>après notification des marchés de travaux et avant la réception des travaux</b> dans un <b>délai de 6 mois maximum</b> après l'attribution des marchés. Les éléments suivants sont <b>à déposer sur la plateforme</b> pour compléter votre dossier :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>△ Plan de financement de l'opération</li> <li>△ Planning prévisionnel de l'opération</li> <li>△ Le cas échéant : Attestation de non récupération de la TVA ► <b>Modèle Climaxion<sup>(3)</sup></b></li> </ul> <p><b>Dont pièces techniques à obtenir auprès de l'équipe de maîtrise d'œuvre<sup>(1)</sup> :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>△ Rapport de conformité des offres ► <b>Modèle Climaxion<sup>(4)</sup></b></li> <li>△ Devis ou CCTP et DPGF notifiés aux entreprises pour les lots de travaux énergétiques</li> <li>△ Fiches techniques des isolants biosourcés mis en œuvre (<i>en cas de sollicitation du bonus biosourcés</i>)</li> </ul>



5		<p><b>Etude de votre dossier par les services régionaux</b></p> <p><b>Climaxion</b> : Validation technique de la demande d'aide et inscription de votre demande d'aide au vote de la Commission permanente du Conseil régional.</p>
		
6		<p><b>Décision des élus régionaux</b></p> <p><b>Climaxion</b> : Vote de l'aide par la Commission permanente du Conseil régional.</p>
		
7		<p><b>Courrier de réponse</b></p> <p><b>Climaxion</b> : Envoi par mail de la notification de l'aide précisant le montant d'aide attribué. Les documents à transmettre et <b>les délais à respecter</b> pour solliciter le versement de l'aide sont rappelés :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- soit dans cette notification de l'aide (<i>collectivités ou associations avec aide &lt; 23 000 €</i>),</li> <li>- soit dans une convention de financement transmise en plus de la notification (<i>pour les associations - si aide ≥ 23 000 €</i>) que vous devrez retourner signée dans un délai de 3 mois.</li> </ul>
		
8		<p><b>Renvoi de la convention de financement signée (<i>pour les associations - si aide &gt; 23 000 €</i>)</b></p> <p><b>Maître d'ouvrage</b> : Déposer sur la plateforme la convention de financement signée par le représentant légal. Vous disposez de <b>3 mois</b> pour déposer la convention signée sur la plateforme de dépôt en ligne.</p>
		
9		<p><b>Versement de l'aide selon les modalités prévues dans la décision d'attribution</b></p> <p><b>Maître d'ouvrage</b> : Déposer les pièces justificatives pour solliciter le versement d'une avance, puis du solde de l'aide Climaxion attribuée. Veiller à <b>respecter les délais de réalisation prévus</b> dans la notification d'aide ou dans la convention de financement :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- date limite de réalisation du projet (projet achevé et factures payées) ;</li> <li>- date limite de transmission des pièces justificatives pour paiement.</li> </ul> <p>La liste des pièces justificatives <b>à déposer sur la plateforme</b> pour solliciter un versement est détaillée dans la notification ou la convention de financement et comprend généralement les éléments suivants :</p>
<p><b>VERSEMENT D'UNE AVANCE (<i>montant de la prime de base</i>) - Au démarrage des travaux</b></p>		
<p>△ Attestation de démarrage ► <b>Modèle Climaxion<sup>(4)</sup></b></p>		
<p><b>VERSEMENT DU SOLDE - Lorsque les travaux sont terminés et les factures acquittées</b></p>		
<p>△ Déclaration d'achèvement et de conformité des travaux avec indication de la surface de plancher rénovée ► <b>Modèle Climaxion<sup>(4)</sup></b></p>		
<p>△ État récapitulatif final des dépenses ► <b>Modèle Climaxion<sup>(4)</sup></b></p>		
<p>△ Plan de financement définitif de l'opération</p>		
<p>△ Photographie-preuve de la pose du panneau pédagogique Climaxion<sup>(6)</sup></p>		
<p>△ Fiches techniques des isolants biosourcés (<i>sur demande de l'interlocuteur Climaxion</i>)</p>		
<p>△ Factures ou décompte définitif des lots énergétiques (<i>sur demande de l'interlocuteur Climaxion</i>)</p>		
<p><b>Dont pièces techniques à obtenir auprès de l'équipe de maîtrise d'œuvre<sup>(1)</sup> :</b></p>		
<p>△ Rapport du test d'étanchéité final</p>		
<p>△ Rapport DIAGVENT 2 (<i>ou DIAGVENT 3 ou test d'étanchéité à l'air des réseaux aérauliques</i>)</p>		
<p>△ Rapport d'équilibrage des réseaux hydrauliques de chauffage</p>		

(1) Pour ouvrir l'accès à votre demande d'aide en ligne à un tiers (Assistant à maîtrise d'ouvrage ou Maître d'œuvre), vous devez cliquer sur le bouton « **Partager votre demande d'aide** » situé en haut de l'écran (au-dessus de la numérotation des étapes) et saisir l'adresse mail du tiers auquel vous voulez donner un accès.

(2) Trouvez l'interlocuteur Climaxion correspondant à la localisation de votre projet sur **climaxion.fr** : <https://www.climaxion.fr/contact> ou <https://www.climaxion.fr/docutheque/charges-mission-transition-energetique>

- (3) Le lien vers la plateforme de dépôt en ligne est à solliciter auprès de l'interlocuteur régional Climaxion en étape 1. Vous disposerez d'un délai de **90 jours** à compter du dépôt de la première pièce pour déposer l'ensemble des pièces de l'étape 2 et valider votre demande. Au-delà de ce délai, votre demande sera automatiquement supprimée.
- (4) Modèles à utiliser téléchargeables sur **climaxion.fr** : <https://www.climaxion.fr/docutheque/soutien-renovation-batiments-publics-associatifs>
- (5) Pour les bâtiments dont l'usage est exclusivement du logement, un calcul selon la méthode 3CL DPE 2021 peut être fourni à la place de l'étude Th C E Ex.
- (6) **Vos obligations en matière de communication sur l'aide régionale Climaxion** vous seront précisées via la plateforme de dépôt en ligne. Vous devrez notamment mettre en place un panneau pédagogique mettant en avant vos travaux de rénovation ainsi que l'aide régionale Climaxion. Pour finaliser votre demande de solde de l'aide Climaxion, il sera nécessaire de nous envoyer une photo prouvant la pose de ce panneau.

**Toute demande déposée après le lancement de la consultation des entreprises sera inéligible.**